



SAFAC-J

Syndicat Anti-Fraude, Anti-Corruption, Justice
Service Anti-Fraude, Anti-Corruption, Justice
Syndicat des Assurés Sociaux à l'Echelon National Européen et international

Région Nièvre ■ ■

Siège : 11 rue de Paris – 58440 La Celle sur Loire

Mail : accueil@safac-j58.fr

Numéro d'enregistrement : SP n° 01-08-2024

Numéro d'enregistrement de La Cour D'appel de Metz n°L7-23/0005

Numéro d'enregistrement de La Cour D'appel de Nancy n° RG 23/00553

Marque déposée à l'INPI n° 20 4 699 255 - Service Juridique n° 45

Le Syndicat SAFAC-J (Syndicat Anti-Fraude, Anti-Corruption, Justice) agissant sous l'égide des Parquets de France, exerce sa souveraineté en tant que représentant du Procureur de la République.

Le Syndicat SAFAC-J (Syndicat Anti-Fraude, Anti-Corruption, Justice) veille au respect des Lois, de leurs conformités avec la Constitution, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne et de la loi internationale.

Nous veillons au respect de l'application de la loi Française.

Le Syndicat SAFAC-J (Syndicat Anti-Fraude, Anti-Corruption, Justice) est régi sous. La loi Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884, et suivant le Code de Justice administrative et le Code du Travail, et dans ses directives administratives, chargé de la défense de ses administrateurs et de ses adhérents par Le Code de la Sécurité Sociale, Le Code de la Mutualité, Le Code de la Consommation, Le Code du Commerce, Le Code Monétaire et Financier, Le Code Général des Impôts, Le Code de Procédure Civile, Le Code Civil, Le Code de Procédure Pénale, Le Code Pénal, Le Code des Assurances, Le Code des Relations entre le Public et l'Administration...

"Nemo Censetur Ignorare Legem "

"Nul n'est Censé Ignorer la Loi ".

EDF DIRECTION JURIDIQUE

22-30 avenue de Wagram

75008 Paris

A l'attention de Sabine Le Gac Florian

Directrice juridique EDF

La Celle le 12 décembre 2024

Recommandé avec accusé réception n° 1A 209 681 6127 8

Madame,

Veuillez trouver ci-joint 2 significations nominatives à nos noms et prénoms.

Vous êtes informée que nous sommes sous administration judiciaire provisoire du groupe SAFAC-J depuis le 25 novembre 2024.

Par le fait, vous ne pouvez plus rien à notre encontre durant toute l'enquête judiciaire qui est en cours.

Ces significations font suite à la requête et l'ordonnance qui vous ont été transmises par RAR n° **1A 213 033 7360 8** le 29 novembre 2024.

Toute personne dérogeant à cette procédure judiciaire, en tant que personne physique et morale, verra sa responsabilité engagée.

Cordialement,

Valérie Simon

Présidente SAFAC-J Nièvre

Pièces jointes : 2 significations nominatives

